



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS  
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du Jeudi 11 Janvier 2024**

**AFFAIRES GENERALES  
ELECTION MEMBRES DU BUREAU  
Délibération n°02/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux .....	02 Janvier 2024
Date d'affichage .....	02 Janvier 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé .....	48
Nombre de Délégués en exercice .....	48
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance .....	40
Nombre de Procurations .....	06

L'an deux mil vingt-quatre, le onze-janvier à 14h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de ROULLOURS 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASIN Dirk, BENOIST Bernard, BESSIN Irène, BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, COURTEILLE Jacques, DECLOMESNIL Alain, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, FERGANT Françoise, GALLIER Pierre-Henri, GOETHALS Corentin, GOSSMANN Patrick, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, LELARGE Michel, LENOBLE Angélique, LETELLIER Nadine, MAINCENT Lyliane, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, RAVENEL Georges, ROBBES Martine, ROSSI Annie, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

**Etaient absents excusés** : Mesdames et Messieurs ANDREU SABATER Marc, BAZIN Lucien, BRISON – VALOGNES Coraline, COUPEAUX Alain, DEBROIZE Pascal, ENGUEHARD Samuel, FAUDET Olivier.

**Etait absent** : Monsieur LEVERT Joël.

### Procurations

- de Monsieur ANDREU SABATER à Monsieur DROULLON Joël
- de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur RAVENEL Georges
- de Monsieur BAZIN Lucien à Madame DESMOTTES Nicole
- de Monsieur COUPEAUX Alain à Monsieur HERMON Francis
- de Monsieur DEBROIZE Pascal à Monsieur RUAULT Jean-Claude
- de Monsieur ENGUEHARD Samuel à Monsieur JUS Eric

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur GOETHALS Corentin a été nommé secrétaire de séance.

La composition du bureau doit être fixée par le Comité Syndical. Il est proposé de la fixer à un total de 9 membres incluant le Président et les 3 vice-présidents.

Les délégués syndicaux sont invités à se prononcer sur le nombre de membres du bureau et à élire les membres supplémentaires du Bureau.

Après délibération, à l'unanimité des présents les conseillers syndicaux :

- Fixent à neuf (9) le nombre de membres du Bureau incluant le Président et les trois Vice-Présidents
- Désignent en plus du Président et des Vice-Présidents, les cinq membres suivant pour remplir les fonctions de membres du bureau :
  - Monsieur Jean-Marc LAFOSSE
  - Madame Nicole DESMOTTES
  - Monsieur Patrick GOSSMANN
  - Monsieur Eric JUS
  - Monsieur Dirk BAZYN

Les NEUF membres du bureau sont donc :

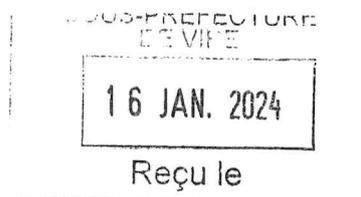
- Monsieur Francis HERMON (Président),
- Monsieur Joël DROULLON (1<sup>er</sup> Vice – Président)
- Monsieur Alain DUFLOT (2<sup>nd</sup> Vice – Président)
- Monsieur Frédéric BROGNIART (3<sup>ème</sup> Vice – Président)
- Monsieur Jean-Marc LAFOSSE
- Madame Nicole DESMOTTES
- Monsieur Patrick GOSSMANN
- Monsieur Eric JUS
- Monsieur Dirk BAZYN

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

*Le PRESIDENT*  
*du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,*  
**Francis HERMON**

Certifiée exécutoire après transmission à  
La Sous-préfecture de Vire et publication  
Le



*Francis Hermon*